

# CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EAU 2026

**Messages clés de la société civile française pour atteindre l'ODD 6**

- **Institutionnaliser un processus intergouvernemental sur l'eau avec des conférences onusiennes régulières au-delà de 2028, menant à des accords contraignants.**
- **Garantir une approche fondée sur les droits humains pour l'ensemble des engagements liés à l'eau.**
- **Assurer un soutien durable aux OSC afin de garantir leur participation effective et équitable aux processus internationaux sur l'eau.**

## Dialogue interactif 1

### L'eau pour les populations

Garantir les droits humains à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous

- Assurer la reconnaissance politique et institutionnelle de la crise mondiale de l'eau et de l'assainissement, ainsi que l'adoption de mesures à la hauteur des enjeux.
- Réaffirmer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme des droits humains fondamentaux et encourager les Etats à les inscrire pleinement dans leur droit interne.
- S'engager à lutter contre les inégalités en garantissant un accès universel, de qualité et à des conditions tarifaires abordables à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour toutes et tous, en priorisant les populations les plus vulnérables et celles vivant dans les contextes d'urgence humanitaire, de conflits et de fragilités.

## Dialogue interactif 3

### L'eau pour la planète

Protéger le cycle de l'eau face aux crises climatique et écologique

- Faire de l'eau une priorité absolue dans les mécanismes de financement de l'adaptation au changement climatique, en augmentant quantitativement et qualitativement les financements pour la gestion durable et équitable des ressources en eau et l'approvisionnement en eau potable.
- Mettre en place et financer des systèmes d'alertes précoce de gestion des risques et des catastrophes.
- Transformer les modèles agricoles pour passer d'une agriculture productiviste polluante et consommatrice en eau, à une agroécologie plus respectueuse de l'environnement et des ressources en eau.
- Promouvoir des mécanismes participatifs de gouvernance environnementale qui impliquent les communautés locales, les peuples autochtones et la société civile dans la protection et la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes.

## Dialogue interactif 2

### L'eau pour la prospérité

Faire de l'eau un commun au service de la paix et du développement

- Reconnaître officiellement l'importance d'une approche reconnaissant l'eau comme bien commun, afin de préserver et gérer les ressources en eau dans l'intérêt de toutes et tous.
- Reconnaître que l'ODD 6 est étroitement lié à de nombreux autres ODD : l'accès à l'EAH influence directement la sécurité alimentaire (ODD 2), l'énergie durable (ODD 7), la santé et le bien-être (ODD 3), l'éducation (ODD 4), l'égalité de genre (ODD 5), ou encore la paix et la stabilité (ODD 16). Les politiques liées à l'EAH doivent donc être conçues de manière intégrée pour soutenir la réalisation de l'ensemble des ODD.
- Anticiper l'agenda post-2030 et s'assurer de l'intégration des enjeux d'eau, d'assainissement et d'hygiène à ce dernier.
- Reconnaître l'accès à l'EAH comme un pilier fondamental de la paix et de la stabilité dans les régions fragiles, et créer des plateformes de dialogue inclusif entre les domaines humanitaire, du développement et de la paix.

## Dialogue interactif 4

### L'eau pour la coopération

Renforcer la coopération pour prévenir les conflits et bâtir la paix

- Promouvoir la coopération décentralisée, la solidarité Sud-Sud et Nord-Sud, afin de mutualiser les moyens ainsi que les compétences des acteurs locaux, tout en renforçant l'efficacité et les effets de leurs actions de coopération. La relation forte de territoire à territoire garantit les liens de proximité et une plus grande prise en compte des spécificités locales des communautés.
- Favoriser les approches intégrées et transversales afin de limiter les projets en silos et renforcer la cohérence des interventions grâce aux liens forts entre l'eau et les autres secteurs sociaux de base, mais aussi le genre, l'énergie, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation ou encore les effets du changement climatique.

4

## Dialogue interactif 5

### L'eau dans les processus multilatéraux

Ancrer durablement l'eau au cœur de la gouvernance mondiale

- Présenter des objectifs mesurables, accompagnés de feuilles de route nationales détaillées avec des calendriers clairs, des agences responsables et des allocations de ressources pour permettre un suivi transparent et inclusif des engagements pris lors de UN23 et UN26.
- Etablir un processus intergouvernemental sur l'eau avec des conférences régulières des Nations unies sur l'eau au-delà de 2028 avec des négociations menant à des accords contraignants.
- Aligner le processus et les résultats de la Conférence sur d'autres processus internationaux majeurs (COP sur le climat, COP sur la biodiversité, COP sur la désertification, Assemblée des Nations unies pour l'environnement, forums humanitaires, etc.), afin d'accroître la visibilité des résultats de la conférence, et de favoriser l'engagement et les contributions intersectorielles.

5

## Dialogue interactif 6

### Investissements pour l'eau

Financer l'EAH à la hauteur des besoins et des droits

- Prioriser l'EAH dans les budgets nationaux et allouer une enveloppe annuelle pour le secteur, de manière transparente, afin de répondre aux besoins réels des populations, tant pour le développement des infrastructures et la maintenance, que pour le fonctionnement des services.
- Flécher l'APD sur la vulnérabilité plutôt que sur la solvabilité, en veillant à ce que l'aide sous forme de subventions soit dirigée vers les populations les plus vulnérables, surtout celles vivant en situation d'urgence humanitaire (fragilité, violences, crises et conflits).
- Prendre des mesures pour atténuer les risques liés à l'implication croissante du secteur privé : prioriser les micros, petites et moyennes entreprises et les chaînes de valeur locales ; maintenir le leadership des gouvernements sur les stratégies nationales ; veiller à ce que les approches axées sur le marché soient compatibles avec les normes environnementales, sociales et de gouvernance, ainsi qu'avec les principes fondés sur les droits humains et l'équité, afin que les populations les plus vulnérables ne soient pas exclues de l'accès aux services de base.
- Appliquer le principe de pollueur-payeur au secteur de l'eau afin que les secteurs de l'agriculture et de l'industrie contribuent proportionnellement aux pollutions qu'ils émettent. Ce principe répond à plus de justice sociale et environnementale.

6



contactez-nous